

# Ordonnance sur la formation professionnelle initiale employé-e-s de commerce CFC 2023

---

Séance d'informations pour les formateur-trice-s en entreprise  
*Branche Administration publique*

# Déroulement

---

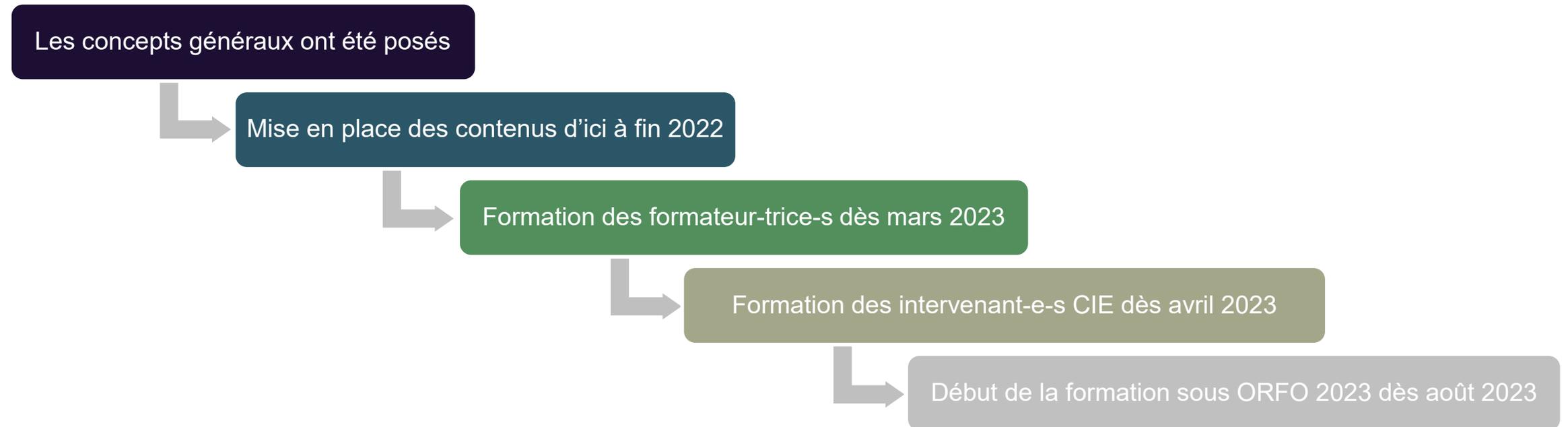
- > Etat d'avancement de l'ORFO 2023
- > Les changements
  - > Ce qui reste !
  - > Ce qui disparaît !
  - > Ce qui est modifié !
    - > Les compétences opérationnelles
    - > Le programme de formation
    - > L'extranet OV-AP
  - > Ce qui est nouveau !
    - > Les profils
    - > Les domaines à choix
    - > Les options
- > La procédure de qualification
- > Le contrat d'apprentissage



---

# Etat d'avancement de l'ORFO 2023

# Etat d'avancement de l'ORFO 2023





---

# Les changements

# Les changements

## Les exigences posées aux formateur-trice-s par rapport au taux d'activité

> Ce qui reste !

Année de formation	Au départ	Pendant la formation	A la fin de la formation
Avant	<ul style="list-style-type: none"><li>La durée de l'apprentissage</li><li>Les 3 lieux de formation</li></ul>		
1 <sup>ère</sup> année	<ul style="list-style-type: none"><li>Le programme de formation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>La formation en entreprise</li><li>Les évaluations</li></ul>	
2 <sup>ème</sup> année		<ul style="list-style-type: none"><li>Le site OV-AP</li><li>Les CIE</li></ul>	
3 <sup>ème</sup> année		<ul style="list-style-type: none"><li>Les 1'800 périodes de cours à l'école professionnelle</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Les examens finaux</li></ul>

# Les changements



> Ce qui disparaît !

Année de formation	Au départ	Pendant la formation	A la fin de la formation
1 <sup>ère</sup> année		<ul style="list-style-type: none"><li>▪ UF 1</li><li>▪ STA 1 &amp; 2</li></ul>	
2 <sup>ème</sup> année	Les profils B et E	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ UF 2</li><li>▪ STA 3 &amp; 4</li></ul>	
3 <sup>ème</sup> année		<ul style="list-style-type: none"><li>▪ STA 5 &amp; 6</li></ul>	Examen écrit pratique professionnelle

# Les UF vs. les CCCI

---

- > **Les UF sont remplacées** par les contrôles de compétences aux cours interentreprises (= **CCCI**).
- > Les CCCI seront composés de 2 notes pour le CFC réparties de la manière suivante :
  - > Les tests électroniques – évalués et notés électroniquement
  - > Une tâche de transfert – évaluée par les intervenant-e-s des cours interentreprises
- > La plupart des CCCI seront réalisés à l'aide de l'extranet OV-AP, il est donc important que les données soient à jour dès la rentrée 2023.
- > Les CCCI se dérouleront à la fin des CIE 2 et des CIE 4.

# Les STA vs. les mandats pratiques

---

- > **Les STA sont remplacées** par les mandats pratiques.
- > Chaque mandat pratique est intégré à l'extranet.
- > Les formateur-trice-s vérifient le ou les mandat-s à l'aide de la grille d'évaluation.
- > Chaque mandat demande un travail individuel de la part de la personne en formation. Pour les stagiaires 3+1, plusieurs mandats seront traités dans les entreprises d'entraînement au collège.
- > Il est également demandé à la fin du processus, une autoévaluation de la personne en formation (permettant une discussion entre les 2 parties prenantes).
- > A la suite de cela, les formateur-trice-s indiquent les points positifs ainsi que les points d'amélioration puis rédigent le «rapport de formation».
- > Les notes sont intégrées dans l'extranet.
- > Les mandats pratiques font partie du portfolio.

- > Sera disponible sur l'extranet.
- > Il est de la responsabilité des branches, mais ce sont les écoles professionnelles qui formeront les apprenti-e-s sur la façon de le compléter, c'est-à-dire sur l'aspect du langage écrit. Le côté «technique» reste de la responsabilité des branches.
- > La personne en formation donnera des accès limités dans le temps aux écoles pour qu'elle puisse compléter le portfolio depuis l'extranet.

# Les changements

> Ce qui est modifié !

Année de formation	Au départ	Pendant la formation	A la fin de la formation
1 <sup>ère</sup> année	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Les objectifs en entreprise</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Des mandats pratiques en guise d'évaluation</li></ul>	
2 <sup>ème</sup> année		<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Le portfolio (à la place du DFP)</li><li>▪ Les CCCI (à la place des UF)</li><li>▪ La saisie des notes dans l'Extranet OV-AP à la place de la BDEFA2</li></ul>	
3 <sup>ème</sup> année		<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 5 jours de CIE en blended-learning et 11 jours en présentiel</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Une étude de cas spécifique à la branche de 50 minutes</li></ul>

# Les objectifs en entreprise

---

- > Il est important de comprendre la logique de cette nouvelle réforme.
- > Jusqu'à présent, nous organisons la formation de nos apprenti-e-s en fonction des objectifs en entreprise (ou objectifs évaluateurs).
- > Désormais, c'est par ces mandats pratiques que nous traiterons les objectifs. Il s'agit d'un changement de vision.

# Les compétences opérationnelles



**Les compétences opérationnelles** (et non plus objectifs évaluateurs) sont divisées en 5 thèmes. Elles sont toutes reprises par les mandats pratiques.



**La grille de compétences** permettra de valider les mandats pratiques, c'est-à-dire de constater "la maîtrise" des compétences ou l'évolution dans "l'acquisition" des compétences.



Compétence opérationnelle	Mandat pratique	Grille de compétences	1. année d'apprentissage							
			Entreprise formatrice		CI		EP			
			Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2		
<b>a Travail au sein de structures d'activité et d'organisation dynamiques</b>										
a1 : Examiner et développer des compétences commerciales	a1_MP1_objectifs_SMART_CFC_ovap a1_MP2_entretiens_de_qualification_CFC_ovap a1_MP3_talents_CFC_ovap	a1_GC_CFC_ovap								
a2 : Développer et utiliser des réseaux propres au domaine commercial	a2_MP1_informer_reseaux_professionnels_CFC_ovap a2_MP2_entretenir_reseau_professionnel_CFC_ovap a2_MP3_reseaux_sociaux_CFC_ovap	a2_GC_CFC_V0.99_ovap								
a3 : Recevoir et exécuter des mandats propres au domaine commercial	a3_MP1_clarifier_executer_mandat_CFC_ovap a3_MP2_retours_CFC_ovap	a3_GC_CFC_ovap								
a4 : Agir de manière responsable dans la société	exclusivement EP	exclusivement EP								
a5 : Intégrer des questions politiques et une approche culturelle dans ses actions <i>incl. f3 : Utiliser les connaissances du marché et de la branche</i>	a5_MP1_questions_politiques_CFC_ovap	a5_KR_EFZ_ovap_EFZ								



Explications : [Employé-e-s de commerce 2022 - CSBFC \(skkab.ch\)](https://www.skkab.ch)

# En un coup d'oeil



branche öffentliche verwaltung  
branche administration publique  
ramo amministrazione pubblica

Domaines	Nb de compétences opérationnelles	Nb de mandats pratiques	Nb de grilles de compétences
a	5	9	4
b	5	10	5
c	6 (5 + 1 option finances)	15	5 + option
d	6 (4 + 1 option langue standard + 1 option langue étrangère)	12	4 + options
e	6 (4 + 2 options technologie)	10	4 + option
<b>Total</b>			<b>22 + options, en principe 26</b>

# Documents déjà à disposition

> Les documents disponibles sur l'extranet sous «Informations Orfo 2023» :

> Les mandats pratiques (en haut à droite)

MANDATS PRATIQUES

> Tableau récapitulatif avec les compétences opérationnelles, les mandats pratiques et les grilles de compétences

06.05.2022

**Version Excel du tableau schématisant la coopération des lieux de formation de l'ovap**

- [Tableau actuel de la coopération ovap\( .025MB\)](#)

# Et le programme de formation ?

- > Un programme de formation standard qui s'aligne sur le tableau récapitulatif sera transmis en temps voulu.
- > Le programme proposé sera adaptable en fonction du contexte professionnel.

The screenshot shows a web application interface for 'Programme de formation'. The top navigation bar is blue and contains the logo of the 'branche öffentliche verwaltung / branche administration publique / ramo amministrazione pubblica' on the left, a menu icon, and utility icons (refresh, search, user, share) on the right. A left sidebar menu lists various sections: Dashboard, Actualités/Manifestations, Informations Orfo 2023, Entreprise formatrice, Formation (with a sub-item 'Programme de formation' highlighted), Cours interentreprises, Blended-Learning, Examens finaux, and Sondages. The main content area is titled 'Programme de formation' and features a search bar with the placeholder text 'Recherche...'. Below the search bar is a table with the following columns: Id, Titre, Remarques, Profession, Type de formation, Nombre entreprises formatrices, Nombre objectifs évaluateurs, Dernière mutation, Vérification du contenu, and Actif. There are two blue '+' buttons on the right side of the table area, one above and one below the table.

- Chaque utilisateur-trice gère toutes ses données sous «Mon profil».
- Important - complétez les données d'adresse supplémentaires :
  - Sexe\*
  - Langue\*
  - N° AVS
  - N° de téléphone portable\*
  - Adresse e-mail 1\* et e-mail 2
  - Adresse privée
  - Adresse professionnelle

*\*informations obligatoires*

- Future authentification en deux étapes : renseignez votre numéro de natel

# Les changements

---

> Ce qui est nouveau !

Année de formation	Au départ	Pendant la formation	A la fin de la formation
1 <sup>ère</sup> année	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 2 domaines à choix</li></ul>		
2 <sup>ème</sup> année		<ul style="list-style-type: none"><li>▪ En fin de 2<sup>ème</sup> année au plus tard, choix d'une option</li></ul>	
3 <sup>ème</sup> année			

# Les changements

## > Les profils

Il n'existera plus de profil

### Ecole professionnelle

A la place : 2 domaines à choix

- 2ème langue étrangère  
ou
- Travail de projet individuel  
(à réaliser dans une 2<sup>ème</sup>  
langue étrangère)

### Entreprise et école professionnelle

Options : à choisir au plus tard  
à la fin de la 2ème année

- Finances
- Communication dans la  
langue nationale
- Communication dans la  
langue étrangère
- Technologie

## > Les domaines à choix

### Contexte

- Les domaines à choix sont travaillés dans les écoles professionnelles
- Ils sont choisis en début d'apprentissage (art. 5 ORFO)
- Ils sont basés sur les compétences à acquérir et non plus sur la théorie
- La maturité professionnelle est valable uniquement avec le domaine "2<sup>ème</sup> langue étrangère" (art. 5 ORFO)
- **Les domaines à choix NE SONT PAS inscrits sur le contrat d'apprentissage**

### Domaine à choix : 2<sup>ème</sup> langue étrangère

- Anglais et langue nationale (italien ou allemand) en fonction des écoles professionnelles
- Niveau attendu = B1 (comprendre, parler, écrire et lire)

### Ou autre domaine à choix : Travail de projet individuel

- Traitement d'un projet individuel interdisciplinaire
- Compétence de s'exprimer dans un environnement de travail plurilingue et d'agir de manière adaptée à la situation

## > Les options

### Contexte

- Les options sont travaillées dans les écoles professionnelles
- Elles sont liées aux entreprises formatrices
- Elles sont choisies au plus tard en fin de 2ème année (art. 6 ORFO)
- **L'option N'EST PAS inscrite dans le contrat d'apprentissage**

### Les 4 options proposées sont :

- Finances
- Communication dans la langue nationale
- Communication dans la langue étrangère
- Technologie

### Pour qui ?

- Les options sont choisies en fonction du lieu de formation de **dernière année**
- Entre 6 et 12 mois sont demandés pour faire le lien entre l'option et le lieu professionnel (p.ex. secteur comptabilité en 3ème année = possible de prendre l'option finances)
- L'option technologie n'est pas possible pour la maturité professionnelle intégrée (art. 6 ORFO)

# Les changements

## > Les options

### Finances

Dans leur entreprise formatrice, les personnes en formation ont la possibilité d'exécuter des tâches de comptabilité financière, de participer à la comptabilité des salaires et à l'établissement des comptes annuels.

### Communication dans la langue nationale

Dans leur entreprise formatrice, les personnes en formation ont la possibilité de mener des entretiens exigeants de conseil et/ou des entretiens de négociation dans la langue nationale de la région.

### Communication dans la langue étrangère

Dans leur entreprise formatrice, les personnes en formation ont la possibilité de mener des entretiens exigeants de conseil et/ou des entretiens de négociation dans une deuxième langue nationale.

### Technologie

Dans leur entreprise formatrice, les personnes en formation ont la possibilité de mettre en place et de gérer des bases de données et des systèmes de gestion de contenu, de soutenir les collaborateur-trice-s lors de l'introduction de bases de données et de logiciels, et de résoudre les problèmes correspondants.

# Les changements



## > Enseignement professionnel

Enseignement	1 <sup>re</sup> année	2 <sup>e</sup> année	3 <sup>e</sup> année	Total
<b>a. Connaissances professionnelles et culture générale</b>				
– Travail au sein de structures d'activité et d'organisation dynamiques	40	40	80	160
– Interaction dans un milieu de travail interconnecté	40	80	80	200
– Coordination des processus de travail en entreprise	120	160	40	320
– Gestion des relations avec les clients et les fournisseurs	160	160	–	320
– Utilisation des technologies numériques du monde du travail	160	80	–	240
– Connaissances professionnelles spécifiques au domaine à choix	120	120	–	240
– Connaissances professionnelles spécifiques à l'option	–	–	120	120
<b>Total Connaissances professionnelles et culture générale</b>	<b>640</b>	<b>640</b>	<b>320</b>	<b>1600</b>
<b>b. Éducation physique</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	<b>40</b>	<b>200</b>
<b>Total des périodes d'enseignement</b>	<b>720</b>	<b>720</b>	<b>360</b>	<b>1800</b>

# Et pour la procédure de qualification ?

---

- Pour le moment, il est trop tôt pour parler de la procédure de qualification.
- Les indications sont mentionnées à l'art. 24 de l'ORFO.
- De plus amples informations seront transmises en temps voulu.

# Et pour la procédure de qualification ?



## Répartition :

- **Travail pratique** – 30% – étude de cas spécifique à la branche (50 minutes)
- **Connaissances professionnelles et culture générale** – 30% – examens scolaires
- **Note d'expérience** – 40% divisés en 3 parties :
  - 25% pratique professionnelle (*notes en entreprise – mandats pratiques*)
  - 25% évaluation des compétences CIE
  - 50% bulletins scolaires

## Conditions de réussite :

- La note du «Travail pratique» est supérieure ou égales à 4;
- La note des «Connaissances professionnelles et culture générale» est supérieure ou égale à 4;
- La note globale est supérieure ou égale à 4.

# Quels changements pour le contrat ?



branche öffentliche verwaltung  
branche administration publique  
ramo amministrazione pubblica

Prescriptions: voir ordonnance de formation

4. Dénomination de la profession, durée de la formation, temps d'essai

NPA, lieu	E-mail
Profession	Employé-e de commerce CFC
Orientation/branche/domaine spécifique	Administration publique
Durée de la formation (jour/mois/année): du	01.08.2023 au 31.07.2026
Durée de la période d'essai (de 1 à 3 mois):	3

Ne s'applique pas à toutes les professions CFC/AFP

Profil -

6. Formation scolaire et cours interentreprises (CIE)

Ecole professionnelle à fréquenter (sous réserve de modification par l'autorité cantonale)

Ecole professionnelle

Langue d'enseignement:  f  d  i

La personne en formation suit l'enseignement menant à la maturité professionnelle pour autant qu'elle remplisse les conditions d'admission.  oui  non

Suppose l'accord de l'entreprise formatrice

Matériel Appareils

Ne rien renseigner dans la case «profil».

Toutes les informations en lien avec l'ORFO 2023 sont disponibles sur [l'extranet de l'OV-AP](#) (onglet «Informations ORFO 23») et sur [le site de la Conférence suisse des branches de formation et d'examens commerciales](#).

FAQ ORFO 2023 – Pour les formateur-trice-s de la branche AP (*à venir*)

[Formation professionnelle initiale à l'Etat de Fribourg \(Appr\) | État de Fribourg](#)

---

# Questions ? Remarques !